

1 *Matières du tems Août 1708.* 103
à à la Place des Terraux, où il fut attaché à
un poteau avec une chaîne de fer, planté au
milieu d'un bucher, où le criminel fut brûlé
vif, & ses cendres jettés au vent.

A R T I C L E I I I .

*Contenant ce qui s'est passé de plus consi-
rable en ITALIE depuis le mois dernier.*

I. U Ne affaire aussi sérieuse que celle qui
alarme aujourd'hui le Duché de Ferrare,
où les troupes impériales & celles du Duc de
Modene sont entrés à main armée, & y vivent
à la discrétion, mérite bien qu'on éclaircisse
ici les prétentions du Duc de Modene, qui veut
s'en emparer, & les droits en vertu desquels
le Saint Siegé possède cet Etat. Nous commen-
cerons par une succincte description de ce Du-
ché & de sa Ville Capitale, & ensuite nous ex-
poserons quel est le motif ou le pretexte de
cette querelle.

*Description
de Ferrare.*

Ce Duché limite du côté du Septentrion
cette partie de l'Etat de Venise, que nous nom-
mons les Polesines de Rovigo, qui s'étend
jusqu'au bras gauche du Pô. La Mer ou Gol-
phe de Venise le baigne à l'Orient; il a eu au
Midi le Bollonçse & la Romagne, & à
l'Occident partie des Duchés de Mantouie & de
Modene, dans l'endroit où le Duché de la Mi-
randolle les separe.

La Ville de Ferrare Capitale de tout le Duché
est située dans une plaine sur un bras du Pô
que les uns nomment *Pô morto*, & d'autres *Pô
di volana*. Elle est à quatorze mille de Stellata,
(où le Pô se separe en deux branches, qui en
font